

# ICOSIUM

---

## CHAPITRE 1<sup>er</sup>

---

### RECHERCHES HISTORIQUES

---

#### I

Vers le 36° degré de latitude N. et par 0,44 de longitude E. (1), la côte septentrionale de l'Afrique offre une colline, à pente assez raide, que le soleil levant éclaire de ses premiers rayons, et qui est séparée de la mer par un plateau de largeur variable, présentant une hauteur moyenne de dix mètres au-dessus du niveau de la mer, et finissant, dans la plus grande partie de son étendue, par un talus escarpé. Au N.-O., le terrain s'abaisse rapidement, laisse passer un ruisseau qui se jette dans la Méditerranée, au milieu d'une petite plage, puis se relève brusquement et forme un pâté montagneux et abrupt, dont les contreforts extrêmes sont baignés par les vagues. De l'O. au S.-E., les hauteurs s'affaissent graduellement, s'éloignant du rivage de manière à laisser de vastes plages et de petites plaines, et dessinent une grande courbe, que coupent trois cours, dont l'un assez considérable, terminée par un cap qui a pour pendant l'extrémité du bourrelet du N.-O. En face de la colline — placée dans la partie occidentale de cette baie — une ligne d'écueils tirée au cordeau, quitte la terre ferme — présentant sur ce point une saillie très-prononcée — s'avance dans l'E. sur une lon-

---

(1) La position exacte du phare d'Alger est 36° 47' 20" latitude N., et 0° 44' 10" longitude E. (méridien de Paris).

gueur d'environ 200 mètres, et rejoint quatre îlots, dont trois courent du N. au S., et dont le quatrième est en retour dans la direction E.-O., formant ainsi un bassin naturel.

A quel moment l'homme vint-il se fixer sur ce coteau riant et fertile? A quel instant, des constructions plus ou moins solides remplacèrent-elles la luxuriante végétation qui décorait seule ce lieu solitaire, devenu le théâtre de tant d'événements, puisqu'il était l'emplacement de la ville qui devait porter successivement les noms d'Icosium, de Djezaïr Beni-Mezrenna, d'El-Djezaïr et d'Alger, et appartenir aux Libyens, aux Romains, aux Vandales, aux Byzantins, aux Arabes, aux Turcs et aux Français? Nulle réponse ne peut être faite à cette question. A ces époques reculées, la race humaine, plongée dans la barbarie, ne s'inquiétait nullement de noter ses actions, de conserver le souvenir des événements qui l'agitaient. De pareilles préoccupations ne sont encore aujourd'hui que le lot exclusif d'une faible minorité, née seulement d'hier à la civilisation, et qui, désireuse de connaître le chemin parcouru, interroge le passé, mais avec plus d'avidité que de chances de succès.

A défaut d'indications précises que nous devons renoncer à demander aux arcanes impénétrables des âges écoulés, nous arrêterons-nous aux légendes des temps fabuleux? Rappelons-nous cette curieuse tradition rapportée par Caius Julius Solinus, lequel, né à Rome, florissait vers l'an 320 de J.-C. :

« Nous ne nous éloignerons pas d'Icosium sans en parler. Lorsque Hercule traversa cette contrée, vingt (hommes) de sa suite, l'ayant abandonné, choisirent un emplacement et y élevèrent des murailles; afin qu'aucun d'eux ne pût se glorifier particulièrement d'avoir imposé son nom à cette ville, on donna à celle-ci un nom formé du nombre de ses fondateurs (1). »

Ce serait donc de la racine grecque ΕΙΚΟΣΙ, vingt, que dériverait le mot *Icosion*, latinisé ensuite sous la forme *Ico-*

---

(1) Nec ab Icosio taciti recedamus. Hercule enim, etc. Polyhistor, t. I, cap. XXVI, p. 35, A; in-f°, Trajecti ad Rhenum, 1689.

*sium* (1). Une seule chose peut être profitable dans cette tradition mythologique : c'est la constatation qu'Alger existait déjà à l'époque lybique. Toutefois, si l'on remarque que Solin écrivait près de trois cents ans après l'installation des Romains à Icosium, et que son récit se tient dans le domaine de la légende, on est tenté de considérer comme absolument dénuée de toute valeur historique, si faible qu'elle soit, une assertion qui s'est transmise de siècles en siècles sans que personne ait cherché à en déterminer la véritable portée (2). Si Alger existait réellement avant le I<sup>er</sup> siècle de J.-C., il est regrettable qu'aucun des écrivains de l'antiquité n'ait connu ou transmis le nom que donnaient à cette ville les Libyens, peu au courant des fantaisies allégoriques de la mythologie, et qui n'avaient pu, évidemment, adopter la dénomination sous laquelle les étrangers désignaient la localité en question.

Si le mot *Icosium* dérive effectivement de *vingt*, — EIKOSI, — il se pourrait qu'il eut pour origine les roches, peut-être au nombre de vingt, qui protégeaient le mouillage sur ce point de la côte. De même, le nom moderne de cette ville, Alger, a pour étymologie le mot arabe *El-Djezair* (les îles ou îlots), contracté usuellement en *Edzair*, et qui s'appliquait aux roches derrière lesquelles les navires trouvaient un abri avant l'établissement du port.

Mais, revenons à l'époque lybique. En somme, l'existence d'Alger, antérieurement à l'invasion romaine, est au moins pro-

---

(1) Après avoir fait remarquer que les Grecs nommaient la ville IXOSION et non EIXOSION, et qu'ils n'exprimaient pas le mot vingt par IXOSI, mais bien par EIXOSI, Saumaise finit par avouer, cependant, qu'ils confondent souvent ces deux manières d'écrire. (C. Salmassii *Pliniana exercitationes in C. G. Solini Polyhistor.*) T. I, p. 219, A ; in-f<sup>o</sup>, Trajecti ad Rhenum, 1689.

(2) Ammien Marcellin, qui écrivait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, donnait aussi dans un des livres de son histoire qui sont perdus, des détails sur les fondateurs d'Icosium, comme le prouve ce passage : « . . . . Icosium oppidum, cujus supra docuimus conditores. » (Ammiani Marcellini *quæ supersunt*), lib. XXIX, cap. V, t. I, p. 521 ; 1808. Il est certain qu'il répétait purement et simplement la version de Solin, comme le fit, au VII<sup>e</sup> siècle, Isidore de Séville.

blématique, et nous ne savons quel nom les Indigènes donnaient à cette ville, si elle existait. A ce sujet, examinons un passage de Luys de Marmol Caravajal, qu'on se plaît à répéter à côté de la fable de Solin :

« Argel (que les Maures nomment Gezeïr de Beni-Mosgana), est une ville célèbre, chef-lieu de cette province. Elle fut édifée par un peuple de Berbères africains, nommés Beni-Mosgana (1), d'où les écrivains antiques nomment la ville *Mosgana*. Quelques-uns disent qu'ensuite les Romains, en honneur de Jules César, la nommèrent *Julia Césarea*, et à présent on l'appelle par corruption *Argel*, du mot Gezeyr, nom arabe qui signifie îles (2)..... La ville de *Sasa*, que Ptolémée appelle *Tipaso*, est détruite ; ses édifices se voient à l'est de la ville d'Alger, sur le rivage de la mer Méditerranée, à l'ouest de la ville de Matifou (3). Cette ville fut de plus de trois mille habitants. Son emplacement est sur le bord du fleuve qu'on appelle *Huet-el-Harrax* (4). Certains prétendent qu'elle fut édifée antérieurement à Alger par les antiques Africains. Plus tard elle fut détruite par le peuple de Mosgana, qui sont des gens plutôt basanés que blancs, qui ont leurs principales habitations en Libye, d'où ils sont devenus puissants en cette province dont ils ont été les maîtres fort longtemps avant que les Romains n'entrassent en Afrique. Ce sont des Berbères africains, et ils parlent une langue qu'ils appellent mosgana ou mozavia, qui est fort difficile et différente de celle que parlent les autres Africains. En résumé, cette ville est détruite, et les auteurs

---

(1) Si l'on tient compte de l'ancienne manière de transcrire le ع, qu'on représentait par un *g* ou par *gh*, on reconnaîtra sans la moindre peine le nom des Beni-Mazrenna.

(2) Argel (que los Moros llaman gezeïr de Beni-Masgana) es una famosa ciudad, cabeco deste provincia, etc. (t. II, f. 125 de l'édition de 1573).

(3) Rusgunia.

(4) Les auteurs espagnols de cette époque rendaient le ش par *x*, écrivant Xaban pour Chaban, etc. Le nom ci-dessus se lit donc sans la moindre incertitude *Oued-el-Harrach*.

disent qu'elle est plus ancienne qu'Argel ; quelques-uns la nomment la vieille ville d'Argel, parce qu'ils disent que de ses ruines fut bâtie celle qu'on appelle à présent Argel (1). »

Marmol, l'effronté plagiaire de Jean Léon l'Africain, écrivait vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est donc un auteur moderne. Il se montre en général peu exact et assez enclin à altérer la vérité. On ne doit, dès lors, se servir de son œuvre qu'avec la plus grande circonspection. La fameuse ville de Sasa, indiquée, ou pour mieux dire inventée par notre historien, a beaucoup exercé les esprits, mais sans que personne ait trouvé la solution du problème. Davity, Dapper, Delacroix, M. Raug et les publicistes contemporains ont digressé, mais sans succès, sur cette cité problématique. Une chose me paraît certaine et hors de discussion, c'est que Marmol, prenant Alger pour Cæsarea, l'antique Jol à laquelle il donne fautivement le nom de *Julia Cæsarea* — comme la plupart des écrivains modernes, d'ailleurs — attribue la dénomination de *Sasa*, qu'il prend on ne sait où, aux ruines de Tipasa, changée par lui en *Tipaso*. Il le dit d'une manière formelle, catégorique ; le doute n'est donc pas permis. Après avoir adopté ces synonymies, Marmol, qui connaissait parfaitement la situation de Rasgunia (la ville de Matifou), aurait dû être singulièrement embarrassé pour retrouver les stations de *Casæ Calventi*, *Via*, *Icosium*, que les anciens géographes placent entre Tipasa et la ville du cap Matifou. Mais, il se préoccupait évidemment fort peu d'appliquer sur les lieux les données géographiques de l'antiquité. Ayant assimilé Alger à Cæsarea, il s'était dit que Tipasa devait forcément se trouver à l'est de cette ville, et il n'a pas hésité à signaler des ruines qui n'existaient pas et dont le docteur Shaw a vainement cherché les traces en 1732. Après un mûr examen, je crois que le mot de l'énigme est une mystification de Marmol, signalant à tout hasard les ruines de Sasa-Tipasa sur les rives de l'Oued-el-Harrach, par cette seule raison qu'elles devaient se trouver à l'est d'une ville

---

(1) La ciudad de Sasa, que Ptolemeo llama Tipaso, esta destruyda, cuyos edificios se veen, etc. (Tome II, fo 220 de l'édition de 1573, Grenade.)

qu'il prenait pour Cæsarea. Ceci donnerait la mesure de la confiance que mérite l'écrivain et de la sagacité avec laquelle il traitait les questions de géographie comparée. Mais, en somme, cette digression est un hors-d'œuvre pour le sujet spécial dont je m'occupe. Je tiens surtout à constater que Marmol ne cite aucun auteur, lorsqu'il avance qu'antérieurement à la période romaine, Alger s'appelait *Mosgana*. Il est vrai que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, il ne fait que copier Jean Léon l'Africain, lequel dit qu'Alger a été fondé par une tribu berbère appelée *Mezrana*, ajoutant : « et pour autant la ville fut anciennement nommée *Mazrana* (1). » Le grenadin El-Hassan ben Mohammed-el-Ouezaz-el-Faci, élevé à Fez, fait prisonnier en 1517 par des corsaires chrétiens, donné au pape Léon X, et baptisé sous les noms de Jean-Léon, est surtout un auteur arabe ; après la mort de son protecteur, il redevint Musulman et alla habiter Tunis. Il avait appris très-imparfaitement l'italien. Son œuvre, rédigée primitivement en arabe, en 1526, puis traduite par lui-même en mauvais italien, ne nous est connue que par des traductions d'une fidélité douteuse. Jean-Léon ne fait pas toujours preuve d'érudition, puisqu'il commet l'énorme bévue de placer en 400 de l'hégire la première invasion des Arabes en Afrique. On ne saurait le considérer comme une autorité bien grande, surtout pour les époques reculées, car il ne savait ni le latin ni le grec, et n'avait pu étudier les auteurs de l'antiquité. Dans le cas présent, il est certain qu'il ne pouvait fonder son assertion que sur la tradition arabico-berbère ; mais celle-ci est muette, aussi bien que les auteurs européens de l'antiquité, au sujet de l'existence d'Alger à l'époque libyque ; il est facile de s'en assurer, en consultant l'histoire arabe d'Ibn-Khaldoun. Léon n'a fait ici que rapporter, mais d'une manière incomplète et tronquée, la tradition relative à la fondation d'Alger, vers 950 de J.-C., dans un lieu connu sous le nom de *Djezair-Beni-Mazrenna*, les îles des fils de *Mazrenna*, au milieu

---

(1) Livre IV, t. I, page 255 du recueil intitulé : *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, publié par Jean Temporal, Lyon, 1556.

des ruines d'Icosiam. Marmol, auteur peu consciencieux et ne connaissant qu'imparfaitement l'arabe, ce qui l'empêchait de remonter aux sources originales, a copié maladroitement, et sans le citer, Jean-Léon, déjà fort obscur, et a achevé de dénaturer cette version au moyen d'une amplification dénuée de toute preuve, se gardant bien, et pour cause, de citer les auteurs fantastiques derrière lesquels il se retranchait pour décocher ses divagations historiques. On est donc étonné de voir Berbrugger adopter sans discussion l'allégation de Marmol dans ce passage : « A l'époque libyque, Alger, qui n'était sans doute qu'une espèce de hameau, s'appelle *Mezranna*, du nom de ses fondateurs (1). » Cette assertion d'un historien estimable, qui pousse si loin l'amour de la vérité et la sagacité, a lieu de surprendre. Dans les écrivains de l'antiquité, il n'est nullement question de ce fait. Pour l'époque libyque, il y a absence complète de renseignements, sauf la légende fabuleuse rapportée par Solin, laquelle n'autorise pas la version de Jean-Léon, pillée par Marmol et reproduite par Berbrugger. Le nom de *Mazranna* — qui est un nom d'homme et non de lieu — n'a jamais été employé par les Arabes sous cette forme abrégée. Il y avait une tribu des *Beni-Mazranna* (les fils de Mazranna) qui s'était évidemment établie sur les ruines d'Icosium, et avait donné son nom à cet endroit. On disait donc les îles (Djezaïr) des Beni (des fils de) Mazranna, pour désigner le lieu où Alger a été rebâti, vers l'an 950 de notre ère. Mais le mot *Mazranna*, qui était le nom de l'individu dont la tribu en question descendait, n'a jamais été appliqué isolément à la localité et ne pouvait l'être. D'ailleurs, je ne trouve nulle part la preuve que cette dénomination de *Mazranna* ait été employée sous une forme quelconque en ce qui concerne Alger, antérieurement à l'époque où cette ville fut tirée de ses ruines par Bologuine, fils de Ziri (950 de J.-C. environ).

Remarquons enfin que le mot *Beni* (les fils de), qui entre dans la composition de ce nom de tribu, est essentiellement arabe, ce qui ne permet pas de supposer que l'emploi de la dé-

---

(1) Revue africaine, t. V, p. 131.

nomination qui nous occupe, remonte au-delà de l'invasion mahométane.

L'existence d'Icosium, comme colonie romaine, remonte à l'époque comprise entre 70 et 79 de J.-C. Pline l'ancien raconte (1) que, par les ordres de l'empereur Claude, les privilèges du droit latin furent accordés à Tipasa ; il ajoute que l'empereur Vespasien — qui régna de 823 à 832 de Rome, soit de 70 à 79 de J.-C. — octroya la même faveur à Icosion (2). Le droit latin, supérieur au droit italique, était inférieur au droit romain. Icosium n'avait donc pas une grande importance.

A l'époque chrétienne, Icosium a possédé des évêques, ainsi qu'on en trouve la preuve dans les auteurs ecclésiastiques. Au nombre des évêques donatistes qui figurèrent à la fameuse conférence de 411, on remarque *Crescens, episcopus Icositanus* ; en 419 de J.-C., *Laurentius*, évêque catholique d'Icosium, fut l'un des trois légats de la Mauritanie césarienne au concile de Carthage que convoqua Aurelius ; enfin, *Victor*, autre évêque d'Icosium, figure sur la liste des prélats de la Mauritanie césarienne qui répondirent, en 484, à la convocation du roi vandale et arien Hunéric, lequel les envoya ensuite en exil. Toutefois, la circonstance qu'Icosium était érigé en siège épiscopal ne prouve rien en faveur de cette ville ; car, dans l'Église primitive, les évêques n'étaient guère plus que les curés de notre époque. Dans l'Afrique romaine, d'insignifiantes bourgades et même de simples domaines ruraux ont eu leurs évêques. Par le fait, Icosium était une ville peu importante, dont le rôle a été nul dans les événements qui ont agité cette partie de l'Afrique septentrionale. Elle n'est mentionnée qu'une seule fois dans l'histoire. En 373 de J.-C., le rebelle Firmus, fils de Nubel, prince indigène qui avait levé l'étendard de la révolte, remit au général romain Théodose la ville d'Icosium dont il s'était emparé, et lui restitua également, en cette même ville, des

---

(1) Hist. natur., lib. V, cap. II, t. II., p. 442 de l'édition de 1771.

(2) ..... oppidum novum et Latio dutum *Tipasa*. Itemque a Vespasiano Imperatore eodem munere donatum *Icosion*.

enseignés, une couronne sacerdotale et tout le butin qu'il avait fait (1).

Berbrugger dit (2), d'après Marmol qui s'appuyait sur Paul Diacre, que du temps des Vandales (427-534), un tyran démolit Icosium, et que cette ville fut bientôt rebâtie. Mais, l'historien espagnol voyait à Alger *Cæsarea*, et c'est donc à cette dernière ville que s'applique le passage en question.

## II.

Les Européens, qui avaient tant à souffrir des actes de piraterie commis par les Algériens, savaient que le repaire des forbans était établi sur l'emplacement même d'une ville romaine. Toutefois, il y avait doute sur l'identité de cette antique cité, disparue depuis des siècles de la scène du monde. On éprouvait quelques difficultés à renouer les anneaux de la chaîne historique, violemment brisée. Des opinions contradictoires, quelquefois irrationnelles, se produisaient. Les divagations étaient telles, que les unes rapportaient Alger à *Cirta* (Constantine), les autres à *Saldæ* (Bougie). Panaute, et après lui Mamert, parlaient de l'antique station d'*Iommium*. Paul Jove, en 1534, proposait la synonymie de *Cæsarea*; son opinion fut adoptée par Gérard Mercator, Marmol, de Thou, Haedo, Gramage, Dan, Davity, d'Herbelot, Laugier de Tassy. Cette synonymie reposait principalement sur ce que Strabon avait dit en parlant d'Iol *Cæsarea*: « En avant de son port est une petite île. » Mais cette description convenait bien mieux à Cherchell qu'à Alger, car, en avant de cette dernière ville se trouvait, non pas une seule petite île, mais un groupe de quatre îles relié au continent par une ligne de récifs, circonstance fort remarquable, que Strabon n'aurait pas manqué de signaler. Le père Hardouin, le premier,

---

(1) . . . . . Biduoque post Icosium oppidum . . . . . militariæ signa et coronam sacerdotalem cum cætoris quæ interceperat . . . . . restituit, etc. (Ammiani Marcellini *quæ supersunt*, lib. XXIX, § V, page 320 de l'édition de 1849.)

(2) Page 15 de la notice sur Icosium, de 1845.

entrevit *Icosium* à Alger; le docteur Shaw, qui a habité Alger en 1732, en qualité de chapelain du Consulat d'Angleterre, et qui joignait un sens judicieux à beaucoup d'érudition, trouva la solution du problème, en affirmant définitivement que la ville des Corsaires recouvrait l'emplacement d'Icosium. Les travaux effectués depuis 1830 ont fait ranger cette synonymie dans le domaine des faits acquis à la science. La majeure partie de ce résultat est due aux efforts éclairés et persévérants de feu Adrien Berbrugger, savant des plus estimables et des plus regrettables qui avait donné une grande et heureuse extension aux études africaines, et qui ne pouvait manquer d'explorer avec sollicitude la ville qu'il habitait depuis si longtemps. C'est dire que la plus grande partie des matériaux que j'ai rassemblés, en ce qui concerne la période romaine, sont dus à ses importants et savants travaux, malheureusement épars dans plusieurs journaux, revues et publications partielles.

Bien que la synonymie d'Icosium et d'Alger soit aujourd'hui acquise à la géographie comparée, je dois rappeler sommairement sur quelles bases elle repose.

Alger est bâti sur l'emplacement d'une cité romaine. On en trouve une première preuve dans les géographies arabes du moyen-âge, et notamment dans celle d'*El-Bekri*, lequel, écrivant en 1068 de J.-C., rapporte qu'Alger est construit au milieu des restes d'une ville antique et qu'on y remarque encore l'intérieur d'un théâtre pavé en mosaïque et un mur provenant d'une vaste église (1). Les divers travaux effectués par les Français, depuis 1830, pour la transformation d'Alger, ont fait surgir de nombreux vestiges d'une cité romaine, enfouis sous la ville berbère agrandie et embellie par les Turcs. Des voies romaines dallées, des substructions d'édifices ont été découvertes et reconnues, bien qu'elles ne vissent le jour que pour être enfouies de nouveau. On a exhumé des mosaïques trouvées sur leur forme et des débris de colonnes, d'entablements et d'objets d'art, dont l'enfouissement à une grande profondeur dans le sol

---

(1) Voir ce passage dans la partie de mon travail, intitulé : *Djezzair Beni-Mazranna*.

prouvait jusqu'à l'évidence qu'ils n'avaient pas été apportés de *Rusgunia*, de *Tipasa* (Tefassedt) ou de *Cæsarea* (Cherchell), seules localités antiques auxquelles les Turcs avaient fait des emprunts de matériaux, lorsqu'ils ont fortifié, agrandi et renouvelé l'Alger berbère.

Ce premier point établi de manière à lever tous les doutes, il restait à déterminer quelle était la ville romaine dont nous occupions l'emplacement. La synonymie de *Cæsarea* (Cherchell) était mise hors de doute par l'étendue de son enceinte, par le caractère de grandeur de ses monuments, par la quantité d'inscriptions portant son nom, trouvées en place, et enfin, par des colonnes milliaires. La position de *Tipasa* avait été également reconnue et constatée. Il n'existait non plus aucune incertitude sur la véritable situation de *Rusgunia*, autre ville romaine, qui s'est éteinte dans la partie orientale de la baie d'Alger, et qui, moins heureuse que sa sœur, n'a pu renaître de ses cendres. Restait donc *Icosium*, et tout concourait à prouver que Shaw avait été bien inspiré, lorsqu'il retrouvait cette colonie romaine à Alger. Cette opinion, déjà fort accréditée, a reçu une nouvelle sanction par la découverte à Alger d'une inscription dans laquelle le corps municipal d'*Icosium* (*Ordo Icositanorum*) est mentionné. Cette circonstance qui ne suffirait pas si elle se présentait seule, se joint utilement aux autres. Elle a d'autant plus de valeur, d'ailleurs, qu'il est certain, ainsi que je l'ai déjà dit, que les Turcs, après avoir épuisé les matériaux antiques restés sur place au milieu de la bourgade berbère qu'ils venaient transformer, n'ont eu recours qu'aux ruines de *Rusgunia*, de Tefassedt (*Tipasa*) et de Cherchell (*Cæsarea*).

L'application de l'itinéraire d'Antonin ne donne pas pour la constatation de cette synonymie des résultats indiscutables, si l'on choisit pour point de repaire, à l'O. d'Alger, la ville de Cherchell, qui fut une capitale, et dont la position est bien déterminée. Berbrugger n'a pas traité cette question d'une manière satisfaisante. Il s'exprime ainsi : « ..... Le *passus* des Romains ayant une longueur de 1 mètre 66 centimètres. ...., l'itinéraire indique 63 mille pas entre *Julia Cæsarea* (Cherchell) et *Icosium*, c'est-à-dire à peu près 105 kilomètres. Ici encore la

concordance est parfaite (1). . . . » Il devient facile de déterminer quelle était la ville romaine qui se trouvait ici. Il suffit de prendre les indications de l'itinéraire d'Antonin et de les appliquer sur la carte. On voit alors qu'*Icosium*, que ce document place à 63 milles, soit 113 kilomètres, à l'Est de Cherchell, correspond très-bien à l'emplacement d'Alger, qui, d'après le tableau des distances légales, est indiquée à 114 kil. de Cherchell (2). »

Berbrugger évalue, en 1845, le mille romain à 1660 mètres; en 1861, il considère 63 milles comme correspondant à 113 kilomètres, ce qui porte le *mille* à 1795 mètres. Il est cependant hors de discussion que le *mille* romain équivaut à 1481 mètres, ainsi que l'ont établi les savants travaux de P. F. Gosselin (3). La distance de *Cæsarea* à *Icosium* n'était donc, d'après les indications de l'itinéraire, que de 93 kil. 303 m. Il y a loin de ce chiffre à celui de 114 kilomètres; mais il faut remarquer que le *tableau des distances légales* s'applique à une route qui passe par la plaine de la Mitidja, et fait un détour considérable. La voie romaine avait un tracé plus direct et longeait la mer à partir du massif montagneux d'Alger jusqu'au Chenoua, qu'elle contour- nait. Cependant, les études que j'ai faites sur la carte ne me donnent qu'un résultat de 89 kilom. pour le parcours de la voie romaine, ce qui n'est pas complètement satisfaisant, puisqu'il manque encore 4 kilomètres. Toutefois, les évaluations faites sur la carte ne peuvent, en général, que suivre une direction ap- proximative, et la différence relevée ne paraît pas, en somme, offrir une grande gravité (4). A l'Est d'Alger, nous trouvons un

(1) Notice sur *Icosium*, 1845; p. 20.

(2) *Revue africaine*, tome V, p. 138; 1861.

(3) *Recherches sur la Géographie systématique et positive des an- ciens*. . . . Paris, 1813; tome IV, p. 386, tableau n° XII.

(4) La longitude de Cherchell est de . . . . . 0° 8' 19" O.  
Celle d'Alger est de . . . . . 0° 44' 40" E.

La distance entre les deux villes est donc de . . . . . 0° 52' 29"  
qui, comptées sur le 37° parallèle, correspondent à 17,465 lieues com- munes. Ptolémée, en comptant entre les deux villes en degré, soit 19,966 lieues communes, commet une erreur de 7' 31", soit 2 lieues 1/2.

résultat irréprochable. La distance d'*Icosium* à *Rusgunia* était, d'après l'itinéraire, de 15 milles, soit 22 kilom. 215 m. Ce chiffre est précisément celui qu'on constate en mesurant sur la carte l'intervalle qui sépare les deux villes, et en suivant le bord de la mer, ce qui est le seul tracé possible dans ce cas. Berbrugger proclame cette concordance parfaite dans sa notice de 1845, et pourtant en prenant le *passus* pour 1<sup>m</sup>66, il se trouvait que l'itinéraire établissait une distance de 24 kil. 900 m., ce qui donnait une différence de près de 3 kilomètres pour un faible parcours, où le tracé d'une route est indiqué obligatoirement par la nature des localités (1).

---

## CHAPITRE II

---

### VESTIGES ET ÉDIFICES

---

#### § 1<sup>er</sup>. — *Quartier de la Marine*

I. Les fouilles opérées pour la construction d'une maison, dans la rue de la Marine, mirent au jour, en juin 1836, des parties d'entablement très-bien conservées. Des restes analogues et des chapiteaux avaient déjà été observés dans des pierres amoncelées auprès de la porte de la mosquée, appelée par les indigènes *Djama Djedid* (mosquée neuve), et par nous : Mosquée de la Pêcherie ou Mosquée de la Place. Ces matériaux provenaient de travaux de démolition et de fouilles opérées dans la rue de la Marine et dans les environs. La voie que nous avons appelée *rue de la Marine*, aboutissait à la partie du rivage

---

(1) Longitude du cap Matifou . . . . .	0° 54' 55"
Longitude d'Alger . . . . .	0° 44' 40"
Distance géographique . . . . .	0° 10' 45"
soit, sur le 37 <sup>e</sup> parallèle, 3,575 lieues communes.	

qu'abritait le groupe d'écueils qui est devenu la charpente du port, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, sous la domination ottomane. Elle a donc eu une grande importance à toutes les périodes de l'existence d'Alger. La nature et la quantité des vestiges qu'on a surtout rencontrés dans le voisinage de la grande Mosquée, permettent de supposer qu'il y avait sur ce point un édifice romain assez considérable auquel appartenaient les larges pierres qu'on remarque dans les assises inférieures du temple mahométan, et sur l'une desquelles se lit l'inscription latine qui figure sous le n<sup>o</sup> 11 au chapitre III. Ces débris trouvés dans le sol à une grande profondeur, ce qui prouve qu'ils appartenaient bien à *Icosium* et qu'ils n'y avaient pas été apportés, étaient en général des portions d'entablement et des fûts de colonnes qui paraissaient avoir appartenu à un même monument d'ordre dorique (1). On est porté à penser que l'édifice dont ils provenaient, était la vaste église signalée, en 1068 de J.-C., par le géographe arabe *El-Bekri*. D'après cette version, dont je m'occupe plus spécialement dans la partie de mon travail relative à *Djezaïr Beni-Mazranna*, il existait encore, à l'époque indiquée ci-dessus, une muraille, s'arrondissant d'Orient en Occident, laquelle, couverte de peintures, servait de *Kibla* ou d'orientation légale aux Musulmans, lors des deux grandes fêtes. A propos de cette muraille, il est important de rappeler qu'au fond des arcades qui supportent une partie de la grande mosquée, du côté de la mer, il se trouve un ancien rempart, sans rapport de construction avec ces voûtes, et qui semble être romain (2). Le boulevard, établi depuis peu sur ce point, a masqué complètement ce mur antique.

Continuons notre revue des différentes vestiges retrouvés à Alger, revue malheureusement bien courte, car les événements, dont l'emplacement d'*Icosium* a été le théâtre, ont dispersé et anéanti ses ruines. Lorsque les Turcs s'installèrent à Alger, cette ville se développa considérablement. Des fortifications furent établies, l'enceinte eut de nouvelles limites, des édifices pu-

(1) Berbrugger, notice sur les antiquités romaines d'Alger, p. 25.

(2) Page 26 de la notice citée.

blics et de plus belles maisons s'élevèrent de toutes parts. Jusque là, les Berbères avaient respecté la plus grande partie des ruines éparses au milieu de leur ville, leurs besoins, en matière de constructions comme sous tous les autres rapports, étant des plus bornés. Il n'en fut plus ainsi. Les matériaux gisant encore sur le sol furent absorbés. Tout y passa, et la dernière trace apparente d'*Icosium* disparut. Les nouveaux maîtres du pays utilisèrent même les ruines d'une autre cité romaine, *Rusgunia*, qui dormait du sommeil éternel à quelques lieues de là, couchée, pour ne plus se relever, sur le bord oriental de la baie d'Alger, en face de sa sœur. On remarque, dans les forts et même dans les maisons, des pierres de taille de dimensions et de formes différentes, dont quelques-unes de grand appareil, qui ont évidemment une origine romaine, car les architectes indigènes, incapables de créer de tels matériaux, se contentaient de les employer, lorsqu'ils les trouvaient tout préparés sous leur main. Le sol cachait encore dans ses entrailles, fort heureusement, quelques reliques auxquelles de nouveaux bouleversements, opérés pour une nouvelle transformation par d'autres dominateurs surpassant en activité les Ottomans, devaient permettre de revoir encore le jour. Il est à regretter seulement que les objets antiques que les travaux exécutés pendant les premières années de la conquête française ont fait retrouver, n'aient pas été recueillis. D'après Berbrugger (1), M. Genty de Bussy, cité par M. Durcau de la Malle, dit avoir vu, dans la rue de la Marine, lors de l'établissement des fondations des premières maisons à la française, des cippes en marbre, des fragments de colonnes et quelques monuments épigraphiques où il a lu des noms d'empereurs romains. Berbrugger lui-même raconte (2) qu'à la fin d'octobre 1836, au moment où il passait dans la rue de la Marine pour s'embarquer sur la gabarre la *Fortune* et suivre le corps expéditionnaire de Constantine, en qualité de secrétaire du maréchal Clauzel, il aperçut, en face de la rue des Consuls et au milieu d'un amas de décombres, une pierre de forme cubique, couverte, sur quatre côtés, d'inscriptions,

---

(1) Page 24 de la notice de 1845.

(2) Page 25 de la brochure de 1845.

dont les lettres, hautes d'environ un centimètre, étaient profondément entaillées et formaient des mots se suivant sans aucune séparation. Pressé par les circonstances, Berbrugger ne put prendre des mesures efficaces, et les maçons taillèrent et employèrent, sans le moindre scrupule, ce monument épigraphique qui promettait à la science quelque chose de plus intéressant qu'une simple pierre tumulaire, et qui fut aussitôt perdu que retrouvé. Devant de pareils faits on est à la fois indigné et affligé. On ne peut comprendre que les propriétaires soient assez avides pour reculer devant le bien petit sacrifice d'une pierre, lorsque sa destruction est une perte irréparable pour l'histoire, préoccupation constante de toute nation civilisée.

Cet acte de vandalisme ne fut pas le seul que nous eûmes à nous reprocher. Dans les premiers moments de l'occupation française, les questions archéologiques furent l'objet d'une indifférence déplorable. Et comme en général la fibre historique ne vibre pas chez les particuliers, une quantité considérable de monuments précieux des époques romaine, arabe et turque, qu'il eût été si facile de sauver, ont disparu à tout jamais, mutilés ou détruits par la main des hommes, après avoir résisté aux injures du temps.

2. Vers la fin du mois d'avril 1870, MM. Porcellaga, notaire, et de San Agabbio, consul-général d'Italie, firent commencer la construction d'une maison sur un emplacement sis tout près de la façade N.-E. de la grande Mosquée et circonscrit par le boulevard, la petite rue Duperré formant un coude à angle droit, et la très-courte rue Lamoricière, qui a une de ses issues sur la rue de la Marine. Ce terrain n'avait subi aucun changement important de niveau depuis 1830, ce qui est facile à constater en prenant pour point de repère la porte du temple mahométan ; il dépendait précédemment de la Grande-Mosquée, et formait la *Tahtaha* ou esplanade de ce vieil édifice religieux, dont le minaret porte la date de 1323 ; une batterie de 4 canons y était établie sous la domination turque, et on y remarquait un local petit et bas, servant de *Mçalla* ou oratoire des dernières prières, des latrines avec fontaines, et d'autres dépendances de la Mosquée.

toutes placées dans la partie S.-E. c'est-à-dire vers la mer. Des renseignements pris auprès d'indigènes, ordinairement bien informés, m'avaient d'abord fait penser que la partie N.-O. de cet emplacement avait été occupée jadis par une maison appartenant à la famille Riatou ; mais l'un des membres de cette famille, Sidi Mustapha Riatou, actuellement Cadi maleki d'Alger, a bien voulu m'accompagner sur les lieux, et il résulte des explications claires et précises que ce magistrat m'a données : 1° que la maison Riatou est comprise en entier dans l'immeuble de construction française, portant actuellement le n° 11, de la rue de la Marine ; 2° que la maison Porcellaga et San Agabbio s'élève exclusivement sur l'esplanade de la Grande-Mosquée. Cette esplanade, sur laquelle stationnaient, pendant les dernières prières, les fidèles qui accompagnaient les défunts au champ du repos, a été établie à une époque qu'on ne peut pas préciser, mais elle était certainement antérieure à la domination turque (1516), et probablement contemporaine de la construction du minaret (1323). Les ouvriers attaquèrent d'abord la partie de cet emplacement longeant le boulevard et s'étendant, par conséquent, du côté de la mer. Sachant que ce quartier est parsemé de débris antiques, j'ai suivi les travaux avec attention. Les fouilles entreprises pour les fondations du nouvel immeuble et pour l'établissement d'une cave qui en comprend tout le périmètre, ont fait trouver une trentaine de pierres de taille romaines, dont quelques-unes d'assez fortes dimensions, une portion de l'angle d'un entablement, et un chapiteau en très-mauvais état. Ces matériaux étaient disséminés au milieu de la terre et des décombres que les Algériens avaient employée pour remblayer cet endroit, il y a environ cinq siècles, comme je viens de le dire. Mais ce ne fut pas tout. A quatre mètres au dessous du sol algérien, on rencontra une citerne romaine d'une profondeur de plus de cinq mètres qui avait été comblée avec de la terre et des pierres. Trois marches arrondies, formées de grosses pierres de taille et restées en place, indiquaient un escalier tournant, conduisant du sol de la cité romaine à la partie inférieure de la citerne.

La tradition indigène, que j'ai consultée avec le plus grand soin, n'a conservé, comme je m'y attendais bien, nul souvenir de

cette citerne qu'on a dû déjà apercevoir, en construisant cette portion du boulevard, vers 1868 : car le mur intérieur de cette voie de communication, — dont les fondations sont en contrebas de la ville, — en a coupé une portion. On a également trouvé dans les déblais, mais à la surface du sol, des boulets ou fragments de boulets en pierre, de diverses dimensions, et des éclats de bombes provenant évidemment des bombardements effectués par les Français à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au mois de juin, la partie la plus rapprochée de la rue de la Marine commença à être fouillée à son tour. On y trouva aussi une très-grande quantité de pierres de taille, qui étaient éparses au milieu des remblais, et dont quelques-unes mesuraient jusqu'à 1<sup>m</sup>40 de longueur. Ces pierres éparpillées bien au-dessus de l'ancien sol algérien, sont incontestablement romaines ; car on sait que les maçons indigènes ne créaient pas de tels matériaux, et ne les employaient même que lorsque leur enlèvement ne présentait pas de trop grandes difficultés. Dans certaines de ces pierres, on remarquait une rigole creusée dans le sens de la longueur ou des rainures encadrant l'un des grands côtés ; une pierre offrait une cavité carrée peu profonde, tenant tout un des grands côtés qu'on avait creusé en ménageant un rebord de 0<sup>m</sup>08 de longueur. Quant aux autres, elles étaient simplement équarries et taillées comme celles qu'on emploie dans les murs, et on n'y remarquait aucun travail particulier.

Les fouilles opérées dans cette partie de l'emplacement mirent au jour deux murs d'une épaisseur de 1<sup>m</sup>60 et de 1<sup>m</sup>40, ayant évidemment appartenu à quelque ouvrage romain ; car les Algériens ne donnaient pas de pareilles fondations à leurs édifices. Ces deux gros murs, parallèles à la mer, concouraient à la formation de deux caves dont la voûte semblait d'une construction moins soignée.

La cave la plus rapprochée de la rue de la Marine présentait un orifice dans sa partie supérieure, comme les citernes ; toutefois, elle n'était revêtue d'aucun enduit, et n'offrait aucun des caractères d'un réservoir d'eau.

L'autre cave présentait, dans la partie N.-O., une niche étroite et cintrée, laquelle, ménagée dans un gros mur de maçonnerie

antique, devant aux terres qui la comblaient une teinte verdâtre très-remarquable, était mise en communication avec le sol par une cheminée dont la partie supérieure est cachée par le pavage de la rue Duperré. Le sol de cette cave était formé d'une solide couche de béton. Il devient donc certain qu'il s'agissait aussi d'une citerne dans laquelle on puisait l'eau par la cheminée. En déblayant cet endroit, on trouva, le 8 juillet, quatre fragments de crânes et plusieurs autres débris humains, parmi lesquels figurait la partie droite d'une mâchoire inférieure, dont les dents étaient saines et au complet. Cette circonstance et les petites dimensions des crânes et des ossements prouvent que ces restes, qui avaient emprunté à la terre qui les recelait sa teinte verdâtre, provenaient d'adolescents. Ces débris humains étaient recouverts d'une grande quantité de cendres et d'un morceau d'étoffe qui tomba en dissolution au contact de l'air. Il est certain que ces ossements ont été enfouis en ce lieu postérieurement à la période romaine, alors que les citernes étaient abandonnées, ruinées et en grande partie comblées.

3. La partie N.-E. d'Alger est bâtie sur un plateau incliné, s'arrêtant brusquement à une hauteur de 9 à 12 mètres au-dessus de la mer. Vers le Nord la ville n'avait pas d'enceinte, et les fondations des maisons s'appuyaient sur les rochers de la côte. Ce quartier, sis entre la porte de la Marine et la porte Bab-el-Oned, fait suite à celui dont je viens de m'occuper et que traverse la rue de la Marine.

L'administration française a appliqué, contre partie du front de mer, un boulevard avec bastion, qui est la prolongation du boulevard de la République et qu'on appelle rue Militaire, ou boulevard du Nord. Le bastion n'est pas encore établi et la plupart des anciennes maisons sont encore debout. Sur ce boulevard, du côté opposé à la mer, on doit élever des maisons à galeries publiques formant trottoir, mais cet embellissement ne s'effectuera évidemment pas avant bien des années; car les anciennes constructions mauresques viennent d'être réparées et continuent à offrir en zygzags leurs vieilles façades irrégulières et leur alignement tortueux.

Lorsque ces réparations furent exécutées en 1873, le génie régularisa autant que possible l'alignement et le nivellement de la percée qu'il avait faite à travers les vieilles maisons des rues des Numides, Macaron, Bélisaire, du Quatorze-Juin, Brueys et des Lotophages. Il y avait notamment à couper le terrain pour compléter la largeur et l'aplanissement du boulevard, passant un peu en contrebas de l'ancien niveau. Ce travail promettait quelque intérêt à deux passages correspondant à la terre-ferme et non aux lais gagnés sur la mer comme surplus de cette partie du boulevard. Je l'ai suivi avec d'autant plus de soin que je sais par tradition et par expérience, que la partie basse de la ville, et surtout les quartiers longeant la mer, sont parsemés de débris antiques enfouis dans le sol.

Le premier de ces deux passages traversait l'emplacement d'une mosquée, démolie vers 1871, et qui avait été bâtie par le pacha Abdy. En face s'élève une caserne, qui était l'une des plus anciennes d'Alger, et qui sert maintenant de dépôt central des hôpitaux militaires. La différence de niveau entre la rue Macaron, sur laquelle se trouve la principale façade de cette caserne, et le boulevard est d'environ 3 mètres. Des remblais qui se trouvaient sous la mosquée, plaquée contre une déclivité très-prononcée, on a retiré de grosses pierres de taille, évidemment romaines, une portion inférieure de colonne en pierre, ayant probablement la même origine, un gros chapiteau en pierre, sans caractère et sans moulures, qui me semble arabe, et plusieurs débris qui me paraissent être également arabes.

Le long des maisons particulières, la différence de niveau était moins grande et allait en s'affaiblissant à mesure que les travaux gagnaient du côté de Bab-el-Oued. Là, on a aussi exhumé quelques pierres dont l'origine romaine ne semble pas contestable ; j'ai pu constater un dallage romain à 1<sup>m</sup>50 environ sous le niveau turc de la rue Brueys, laquelle formait un cul-de-sac en cet endroit. Tout près de là, les travaux de nivellement mirent au jour quatre jarres enfouies, dont trois furent détruites avant que j'aie pu les examiner. La quatrième jarre, en poterie grossière et mesurant 1<sup>m</sup>80 de hauteur sur 0<sup>m</sup>59 de diamètre environ dans sa plus grande largeur, se terminait par une pointe arrondie ;

elle était enfouie à 0<sup>m</sup>75 environ de l'ancien sol d'une maison, — s'élevant autrefois sur le bord de la mer et aujourd'hui démolie, — et remplie de terre mêlée de quelques os d'animaux. L'intérieur de cette jarre était complètement tapissé d'un sédiment grisâtre et feuilleté, d'aspect schisteux, dont il m'a été impossible de reconnaître la nature. M. le docteur Gaillard, professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger, a eu l'obligeance d'analyser cette substance, et voici la note qu'il a bien voulu me remettre :

« Analyse d'une croûte minérale trouvée dans une jarre enfouie dans la terre.

« Cette croûte stratiforme est composée de carbonate de chaux et de silicate de fer dans les proportions suivantes :

« Carbonate de chaux . . . . .	78
« Silicate de fer . . . . .	22
	100

« Il est à remarquer qu'elle ne contient pas de magnésium. On y rencontre pourtant des traces d'acide sulfurique.

« 26 juin 1873.

« Dr GAILLARD. »

Une tranchée ouverte à l'angle des rues Macaron et Bélisaire, pour la pose d'une conduite de gaz, a fait trouver le 10 mars 1873, à 5 mètres du sol turc, une colonne en pierre, debout encore en place, surmontée de son chapiteau, lequel, grossièrement taillé, sans moulures ni ornements quelconques, mesure 0<sup>m</sup>51 sur 0<sup>m</sup>51 de largeur dans sa partie supérieure, et 0<sup>m</sup>45 de hauteur. Le fût, qui a été extrait de la tranchée, parce qu'il gênait la pose de la conduite, avait 1<sup>m</sup>40 de hauteur et 0<sup>m</sup>99 de circonférence. Cette colonne me paraît arabe, et appartenait à un édifice enfoui sous les remblais turcs, et que l'insuffisance des fouilles, faites dans un but déterminé et restreint, n'a pas permis de reconnaître plus amplement.

Enfin, des trous creusés pour recevoir des palmiers, près de la rue des Lotophages, ont fait extraire, des anciens remblais, des

pierres et un chapiteau d'ordre ionique, que je considère comme des vestiges romains, et quelques chapiteaux et fûts de colonne appartenant à la période berbère. J'ai pu aussi apercevoir, au fond de ces trous, deux gros murs perpendiculaires à la mer, d'une épaisseur approximative de 1<sup>m</sup>60, très-durs à démolir et d'un aspect tout-à-fait différent de celui des murs et voûtes arabes qui les environnaient. Je les crois antiques.

4. Lors de la construction de la maison Blasselle, sur le boulevard de l'Impératrice, en 1867, on a rencontré une petite portion de mur antique, qui paraissait être un reste de construction romaine.

#### § 2. — *Centre de la ville.*

5. La construction des maisons de la place de Chartres, en 1843 et 1844, permit de constater quelques substructions romaines à une certaine profondeur. Dans ces fouilles on trouva aussi, à 1 mètre environ au-dessous du sol actuel, plusieurs médailles petit-bronze, du Bas-Empire, en mauvais état de conservation.

6. En 1856, la Jénina, ancien palais des Pachas, fut démolie. Dans les matériaux provenant de cet édifice, on constata plusieurs pierres taillées, qui étaient des débris de constructions romaines, utilisées lors de l'édification du Palais; au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

7. En mars 1861, M. Picon faisait construire une maison en face de l'Hôtel-de-Ville, dans la rue du Vieux-Palais, établie sur les dépendances de la Jénina ou résidence des Pachas. Ces travaux firent trouver en place, sur son massif de maçonnerie, une base de colonne d'ordre ionique, bien que les deux tores, contrairement à la règle, eussent absolument le même diamètre, ainsi que les deux filets. La largeur de l'entre-colonnement était déterminée par un autre massif qui s'élevait à une distance de deux mètres et qui avait dû supporter une base semblable. Au-dessous de la plinthe, la pierre n'était plus taillée, mais simplement dégrossie. Le plus grand diamètre de cette base était de

0<sup>m</sup>63, et la hauteur des moulures de 0<sup>m</sup>37. On découvrit également dans ces mêmes fouilles, un conduit antique et diverses substructions de murailles, dont quelques-unes en pierre de grand appareil (1). Au milieu de ces vestiges antiques, on remarquait un seuil de porte romaine resté en place.

8. Le 29 novembre 1844, une encoignure d'entablement d'ordre toscan fut recueilli auprès des mosaïques découvertes dans les fondations du portail de la Cathédrale; elle appartenait probablement au même monument qu'elles (Ch. VII, 18) (2).

9. En mars 1865, les fouilles opérées sur l'emplacement du bazar d'Orléans, sis entre les rues de Chartres et du Léopard et l'impasse Jenné, démolie pour être remplacé par des maisons, mirent au jour de nombreuses substructions romaines, consistant en chaînes de pierres de taille espacées régulièrement et composées de blocs équarris posés droit les uns sur les autres par leur petit côté. Ces travaux n'étant pas entrepris dans un but archéologique, il fut impossible de saisir le plan et l'ensemble de l'édifice antique, dont les traces, qui se révélaient après plusieurs siècles d'enfouissement, étaient aussitôt effacées que découvertes.

### § 3. — *Partie septentrionale de la ville.*

10. En mai 1845, on creusa une tranchée rue Bab-el-Oued, en face de la rue Jenina. Ce travail mit à découvert deux espèces de piliers, formés de grandes pierres de taille superposées dans le sens de leur longueur. Ces restes appartenaient probablement à quelque monument romain qui s'élevait le long de la voie antique qu'on observait alors à quelques pas de là, de l'autre côté de la rue. L'intervalle qu'on remarquait entre les piliers était probablement rempli jadis par des pierres irrégulières noyées dans du ciment, genre de construction très-commun dans l'Afrique

---

(1) *Revue Africaine*, tome 5, page 153.

(2) Page 45, de la notice de Berbrugger.

romaine. En avant de ces deux piliers régnait un conduit recouvert par de fortes pierres de taille, assises sur une très-solide maçonnerie.

11. Les tranchées ouvertes pour la construction de l'égoût de ceinture, en 1852, mirent à nu, sur quelques points, l'antique sol d'*Icosium*, mais seulement dans la partie septentrionale de la ville ou quartier Bab-el-Oued. Il est à remarquer que les découvertes archéologiques ont toujours été abondantes dans le quartier de la Marine et dans le quartier Bab-el-Oued, et presque nulles dans le quartier Bab-Azoun.

#### § 4. — *Partie méridionale de la ville.*

12. Les fouilles faites dans la rue de la Flèche, en mai 1858, pour la construction d'une maison sous la direction de M. Cula, entrepreneur, amenèrent la découverte de plusieurs pierres taillées, de grand appareil, qui semblaient être les débris de quelque édifice antique qui aurait existé près de là. On trouva également dans ces fouilles une grande bronze de l'empereur Commode que M. Cula offrit au Musée public d'Alger (1).

13. Des travaux entrepris en vue de réparer le gros mur existant entre l'ancienne *Rahba* ou halle aux grains (رحبة) et le Lycée, alors installé dans la caserne des janissaires sise près la porte Bab-Azoun, firent découvrir, en 1846, des blocs de béton mesurant 1<sup>m</sup>50 dans tous les sens. Ces blocs, qui formaient les assises inférieures du mur dont il s'agit, étaient évidemment les restes d'une construction romaine, utilisés par les Turcs.

14. Au mois de mai 1870, commença la démolition de la caserne turque sise près de l'ancienne porte Bab-Azoun et qui avait été longtemps affectée au Lycée. A l'angle septentrional de la façade donnant sur la rue Bab-Azoun, au ras du sol, il y avait une pierre de taille de 0<sup>m</sup>83 de longueur sur 0<sup>m</sup>52 de hauteur et 0<sup>m</sup>61

(1) *Revue Africaine*, tome 2, p. 416.

de largeur, d'origine évidemment romaine ; sur l'un des grands côtés était creusée une cuvette demi-sphérique, de 0<sup>m</sup>40 de diamètre et de 0<sup>m</sup>18 de profondeur, qui avait été remplie de maçonnerie (briques et mortier), lors de la construction de la caserne. Cette pierre a été vendue par l'entrepreneur de la démolition à un propriétaire rural qui a achevé de la creuser pour en faire une auge à cochons. Il est pénible d'ajouter que ce propriétaire est un fonctionnaire public ; je tairai le nom de ce moderne vandale, bien qu'il méritât d'être livré à l'indignation de ceux qui s'intéressent aux vestiges du passé. Sur la même façade, au ras du sol également, et près de la porte d'entrée de la caserne, il a été trouvé une autre pierre, creusée aussi, sur l'un de ses grands côtés, d'une cavité arrondie qui avait été garnie de maçonnerie par les Turcs, lors de l'édification de la caserne. Cette seconde pierre, mesurant 0<sup>m</sup>74 de longueur sur 0<sup>m</sup>48 de hauteur et 0<sup>m</sup>58 de largeur, présentait, de plus, cette particularité que l'un de ses petits côtés était arrondi et orné de filets. Elle devait donc avoir été jadis placée debout, le côté travaillé en haut. Le sort de cette curieuse pièce, utilisée par les Turcs au XVI<sup>e</sup> siècle, pour la construction d'une caserne, a été le même que celui de l'autre : un colon l'a achetée pour en faire une auge à cochons. Je constate à regret que moi seul me suis préoccupé de ces débris antiques, après en avoir fait la découverte. Bien que mon léger budget ne contienne aucun crédit pour des dépenses de cette nature, je m'étais décidé à faire un sacrifice et à acheter la seconde de ces deux pierres, la plus intéressante. Un malentendu m'a enlevé le mérite de ce dévouement.

Entre la caserne et la *rakba* ou halle aux grains, les ouvriers ont rencontré, un peu au-dessus du sol, un gros mur formé d'un blocage excessivement dur, et dont l'origine romaine paraît probable. Cette découverte se rattache incontestablement à celle que j'ai rappelée dans le paragraphe suivant.

Lorsqu'on creusera les fondations des maisons à élever sur cet emplacement — un moment destiné à l'édification d'un Palais-de-Justice, — il faudra s'attendre à des découvertes plus nombreuses et plus importantes ; car les débris d'*Icosium* sont surtout cachés dans le sol. Ce n'est qu'exceptionnellement

qu'on les rencontre dans les constructions élevées par les Turcs.

### CHAPITRE III

#### INSCRIPTIONS

N° 1. Sur un dé de piédestal encastré au-dessus du pilier angulaire de la maison à la française, sise à l'angle des rues Bab-Azoun et du Caftan, et portant le n° 29 de la première et n° 2 de la seconde, dans laquelle elle a son entrée (1). Hauteur: 0<sup>m</sup>65; largeur: 0<sup>m</sup>32.

IVSIIIIO<sup>V</sup>M<sup>V</sup>F<sup>V</sup>Q<sup>V</sup>II  
 PLOCAMIAN  
 ORDO  
 ICOSITANOR  
 M<sup>V</sup>SITTIVS<sup>V</sup>P<sup>V</sup>F<sup>V</sup>Q<sup>V</sup>R  
 CAECILIANVS  
 PRO FILIO  
 PIENTISSIMO  
 HRIR

Publio Sittio, Marci filio, quirime (tribu),  
 Plocamiano,  
 Ordo  
 Icositanorum  
 Marcus Sittius, Pubii filius quirina (tribu),  
 Cœcilianus  
 pro filio  
 pientissimo  
 honore recepto impensam remisit.

(1) Les maisons de la rue Bab-Azoun ont reçu un n° d'ordre, indépendamment du n° placé au-dessus de leur porte, quand celle-ci donne sur une autre rue.

(Berbrugger, notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. H; d'Avezac, Afrique ancienne, p. 177; Henzen, *Orellianæ collect.*, V. III, n° 5322; Léon Rénier, inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4052).

A Publius Sittius, fils de Marcus,  
de la tribu Quirina (1),  
Plocamianus,  
l'ordre  
des Icositains.

Marcus Sittius, fils de Publius, de la  
tribu Quirina,  
Cœcilianus,  
pour (son) fils,  
très-pieux,

Cet honneur étant reçu, a remis (2) la dépense.

Cette inscription est la plus importante de la bien petite collection des épigraphes provenant d'Alger, car elle fait mention du corps municipal (*ordo*) d'Icosium, et il est certain dès lors qu'elle figurait sur un monument élevé dans cette ville. Rien n'indique pour quels motifs les Icositains ont accordé cette distinction, et aucun titre n'est donné aux deux *Sittius*, qui devaient être cependant des personnages considérables.

Cette inscription n'a pas été trouvée au Phare, il est superflu de le faire remarquer, puisque nous savons déjà que les restes d'*Icosium* ont été anéantis ou dispersés. La pierre sur laquelle elle est gravée, fut employée dans la construction d'un édifice quelconque qui ne nous est même pas connu. Berbrugger raconte ainsi sa découverte: « Un pauvre cloutier d'Alger avait imaginé d'établir son enclume sur une énorme pierre enlevée à une de ces constructions maureques en ruines, que l'on rencontrait fréquemment dans le haut de la ville. Tant que ce bloc de-

(1) L'une des 35 tribus de la ville de Rome.

(2) C'est fautivement que Berbrugger a traduit *j'ai remis*. M. Léon Rénier lit *remisit*. Avec la première personne, la phrase ne peut, en effet, se construire logiquement.

meura enfoui dans la sombre boutique de l'artisan, personne ne put remarquer les caractères qui couvraient une de ses faces. Mais, après la mort de l'ouvrier, le propriétaire de la maison eut l'idée d'utiliser cette pierre dans une construction qu'il faisait élever rue Bab-Azoun, au coin de la rue du Caftan, et il l'y plaça de manière à mettre le côté écrit en évidence. C'est au moment même où elle venait d'être employée que le hasard me la fit découvrir. Je m'empressai de faire des démarches auprès du propriétaire de cette antiquité, afin de l'obtenir pour le Musée. . . . J'ai fait tout mon possible pour obtenir ce résultat ; mais tous mes efforts et mes démarches ont échoué contre les prétentions déraisonnables du détenteur. Voyant qu'il revenait sur l'offre généreuse qu'il avait faite (de la donner au Musée), je proposai d'acheter la pierre en question et de faire exécuter les travaux nécessaires pour la tirer de l'endroit où elle était, et la faire remplacer. On m'a refusé, et on a déclaré ne vouloir s'en dessaisir qu'en retour de certaines faveurs qui ne dépendaient pas de moi, pas même du chef de l'administration à laquelle j'appartiens. Réduit à l'impuissance par ce mauvais vouloir, j'ai dû attendre l'époque où la maison, dans laquelle cette inscription fut employée comme une simple pierre de taille, passera aux mains d'un propriétaire plus éclairé et plus libéral. . . . . On voit que *l'ordre des Décurions d'Icosium* (ce que nous appellerions le corps municipal), a dédié cette inscription à Julius ou Publius Sittius fils de Marcus, qui faisait partie de la tribu Quirina, une des trente-cinq de la ville de Rome. Ce personnage était noble car il a les *tria nomina nobiliorum* dont parle le poète Ausone c'est-à-dire le *prænomen* ou prénom (*Julius ou Publius*), le *nomen* ou nom (*Sittius*) et le *cognomen* ou surnom (*Plocamianus*). Cette dernière désignation paraît dériver du mot grec *Plocamos*, tresse de cheveux. Son père, Marcus Sittius, fils de Spurius (1) porte un autre surnom, celui de Cæcilianus, qui semble appartenir à la classe des *agnomina* et rappeler une adoption. Les lettres qui composent la dernière ligne, sont l'abréviation d'une formule connue, et expriment que P. Sittius, content de la dis-

(1) C'est *Publius* et non *Spurius*. (Note de l'auteur).

tion qui lui a été accordée par l'élite de ses concitoyens, les dispense des frais d'érection du monument. Il est à remarquer, dans cette inscription, que rien n'y indique par quel motif elle a été décrétée, et qu'aucun titre n'est donné aux deux *Sittius*, qui devaient pourtant être des personnages considérables. Un antiquaire italien . . . . . pense que notre *Sittius* est de la famille du célèbre partisan de ce nom, qui s'empara de Cirthe, dans le temps de la guerre de César contre le fils de Pompée. C'est une conjecture, et rien de plus. Dans *QVIR*, qui termine la première ligne, la lettre I est figurée par un prolongement au-dessus de la ligne d'écriture du deuxième jambage du V . . . . . Sans m'arrêter davantage à la partie contestable de mes interprétations, je ne m'occuperai que de ce qui est évident ; et c'est heureusement le mot essentiel. *Icositanorum* est une forme du nom *Icositanus*, qui s'appliquait aux habitants d'Icosium ; ce mot se trouve employé dans un manuscrit des canons de l'Église d'Afrique, où l'on cite *Laurentius Icositanus, legatus Provinciae Cæsariensis*, c'est-à-dire Laurent, évêque d'Icosium et légat de la Mauritanie Césarienne. Il n'est donc pas douteux que la pierre tumulaire, que je viens de décrire, a été élevée dans Icosium, ainsi que l'indique clairement la mention du corps municipal de cette ville (*ordo*) » (1).

Un quart de siècle s'est écoulé, depuis que cette importante découverte a été faite ; l'homme éminent, qui l'avait signalée, le premier, au monde savant, a succombé autant aux fatigues causées par d'incessants travaux, qu'à la maladie. L'intéressante inscription, qui est le principal certificat d'identité d'*Icosium*, est toujours reléguée sur son pilier, oubliée de tous, dédaignée des nombreux passants qui encombrent la rue Bab-Azoun, lesquels ne se doutent pas de l'importance — à supposer qu'ils la remarquent — de cette tablette noirâtre, qui se confond avec deux plaques d'assurance contre l'incendie, fixées dans son voisinage immédiat, et que nul ne songe à examiner, bien qu'elle ne soit placée qu'à 3 m. 50 environ au-dessus du sol. Il faut espérer que l'administration fera de nouvelles démarches auprès du proprié-

---

(1) Notice sur les antiquités romaines d'Alger, p. 38 et 39.

laire de la maison, pour obtenir la cession de cette importante inscription et la placer dans un lieu où elle sera plus à l'abri des intempéries des saisons, et plus accessible aux travailleurs ou aux simples curieux.

N<sup>o</sup> 2. Sur une simple pierre encastrée dans la base du miraret de la Grande Mosquée, rue de la Marine :

VSRVFSAGILISFFL  
ATVSDSPDONVMD

(Lucius Cœcili)us Rufus, Agilis filius, flamen

(Perpetuus, omnibus honoribus patriæ suæ consumm)atus, de suæ pecunia, donum dedit (et consecravit).

— Grammaye, *Africa illustrata*, p. 30 (copie fautive) (1), Shaw, Voyage, tome I<sup>er</sup>, p. 89; Berbrugger, *Moniteur algérien* du 8 juin 1836 : notice sur les antiquités romaines d'Alger (Alger, 1845), p. 22; *Revue africaine*, tome I<sup>er</sup>, p. 58; Hase, *Journal des savants*, novembre 1837, p. 654; Léon Renier, *Revue archéologique*, XIV<sup>e</sup> année (1857), p. 408, Inscriptions romaines de l'Algérie, n<sup>o</sup> 4051.

(Lucius Cœcilius) Rufus, fils d'Agilis, flamine

(Perpétuel,) ayant épuisé (la série des honneurs municipaux de sa patrie), de ses deniers a fait ce don (et l'a consacré).

La pierre, où sont gravées les deux lignes dont il s'agit, est une espèce de dalle longue et plate, qui paraît avoir été placée

---

(1) Pour apprécier la confiance que méritent les trois copies de Grammaye, il suffit de rapprocher le texte ci-dessus de celui-ci, donné par cet auteur :

..... VS. RVFVS ETLETVS  
P. D. ONV. MIS .....

On se demande s'il s'agit bien du même texte. Les deux autres inscriptions n'ont pas été retrouvées, et, à en juger par l'échantillon ci-dessus, les copies de Grammaye ne sont pas de nature à remédier à leur disparition. Le docteur Shaw avait retrouvé ces inscriptions pendant son séjour à Alger, en 1732, mais sans pouvoir les lire, par la raison qu'elles étaient couvertes de chaux.

au fronton de quelque monument. Bien qu'elle ne contienne qu'une partie de l'inscription, elle est entière et intacte. Le minaret de la Grande Mosquée, dont cette pierre fait partie intégrante, a été bâti par Abou Tachefin, roi de Tlemcen, en l'année 1322 de J.-C, c'est-à-dire à une époque antérieure de deux cents ans à l'établissement des Turcs, où Alger n'était qu'une petite ville arabe, pour laquelle on ne songeait pas à aller chercher des pierres au loin, celles qu'on trouvait sur place suffisant aux besoins restreints de la population. Ce ne fut qu'au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, que des emprunts de matériaux antiques furent faits par les Turcs aux ruines romaines des environs, pour l'édification de nouveaux remparts et de nombreux forts et monuments. Il est donc certain que la pierre dont je m'occupe a été prise à Alger même, et probablement dans les environs de la Grande Mosquée.

La découverte de l'épigraphe ci-après, où il est question du même personnage, a permis de compléter la lecture de ce fragment d'inscription.

N<sup>o</sup> 3. Lors de la démolition de l'ancien bureau de la police, rue Bruce, en face de la mairie, (aujourd'hui local du bureau de bienfaisance), on a trouvé, le 8 août 1861, un petit autel en pierre dont le dessus est brisé, et sur l'une des faces duquel on lit l'inscription ci-après (n<sup>o</sup> 2 du groupe n<sup>o</sup> 2) :

EGI<sup>v</sup>PTOLEMAE (1)  
 REG<sup>v</sup>IVBAE<sup>v</sup>F<sup>v</sup>  
 L<sup>v</sup>CAECILIVS<sup>v</sup>RVFVS  
 GILIS<sup>v</sup>F<sup>v</sup>HONORIBVS (2)  
 OMNIBVS<sup>v</sup>PATRIAE  
 SVAE<sup>v</sup>CONSVMMATIS  
 D<sup>v</sup>S<sup>v</sup>P<sup>v</sup>F<sup>v</sup>C<sup>v</sup>ET<sup>v</sup>CONSACRAVIT

(1) L'O qui doit terminer cette ligne pour compléter le nom propre, s'aperçoit encore un peu, bien que presque fruste.

(2) Au commencement de cette ligne, on remarque une amorce de l'A, d'Agilis.

Regi Ptolemæo  
 Regis Jubæ filio  
 Lucius Cæcilius Rufus,  
 Agilis filius, honoribus  
 omnibus patriæ  
 suæ consummalis,

de suæ pecunia faciendum curavit (1) et consecravit.

(Berbrugger, *Revue africaine*, tome I<sup>er</sup>, page 57 ; Livret explicatif du Musée d'Alger, p. 87. Léon Renier, *Revue archéologique*, XIV<sup>e</sup> année, 1857, p. 401, Inscriptions romaines de l'Algérie, n<sup>o</sup> 4050.)

Au roi Ptolémée, fils du roi Juba, Lucius Cæcilius Rufus, fils d'Agilis, ayant épuisé tous les honneurs de sa patrie, de ses deniers a fait construire (ce monument) et (l') a consacré.

On voit que cette inscription concerne le même personnage que la précédente, qu'elle permet ainsi de compléter. La hauteur de l'autel est de 0 m. 42, sa largeur de 0 m. 30, et son épaisseur de 0 m. 23 ; à la première ligne, les lettres ont 0 m. 03, et 0 m. 02 aux autres. Cet autel porte le n<sup>o</sup> 193 du catalogue du Musée public d'Alger, auquel il a été remis par les frères Ballard, entrepreneurs des travaux qui se faisaient sur ce point pour le compte de l'administration.

N<sup>o</sup> 4. Antérieurement à 1845, M. Boyer, architecte, en dirigeant les fondations d'une maison sise dans la rue Bab-Azoun, entre la caserne Bab-Azoun (lycée) et la caserne d'El-Kherratin, a trouvé un ossuaire en marbre blanc, de 0 m. 22 de hauteur, 0 m. 29 de largeur et 0 m. 27 d'épaisseur. En haut des angles internes, se trouvent des saillies ou taquets, pour recevoir la tablette servant de couvercle. Sur un des côtés de ce coffret, que M. Boyer a donné au Musée, et qui porte le n<sup>o</sup> 69 du catalogue

---

(1) Berbrugger rend l'abréviation *FC* par *fecit*. J'ai donné la préférence à la leçon *faciendum curavit*, donnée par l'éminent épigraphiste M. Léon Renier.

de cet établissement, est gravée, en lettres de 0 m. 02, l'inscription ci-après (n° 2 du groupe n° 1) :

**CALPVRNIVS MARTI  
ALIS IMILISF  
H. S. E.**

(Berbrugger, Notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. G; livret explicatif du Musée, p. 88. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4056).

Ci-gît Calpurnius Martialis, fils d'Imilis.

N° 5. En 1841, en démolissant la maison mauresque sise rue des Consuls, en face de l'impasse qui longe la caserne Lemerrier (ancienne caserne de janissaires, dite d'Osta-Moussa), les ouvriers ont trouvé, employée comme seuil de porte, une stèle en marbre blanc, d'une hauteur de 0 m. 34, d'une largeur de 0 m. 27, et d'une épaisseur de 0 m. 03. Une inscription, dont les lettres ont 0 m. 02, est placée entre un fronton timbré d'un croissant et une niche dans laquelle est un personnage imberbe, debout, vêtu d'une tunique longue à manches courtes, avec un manteau jeté sur l'épaule gauche; la main droite pend le long du corps, et tient une grappe de raisin; la gauche, placée à la hauteur du creux de la poitrine, tient un fruit qui pourrait être une pomme, selon Berbrugger, et qui est une grenade, d'après M. Léon Renier.

Voici cette inscription :

**L. ENNIVS C. F. PAVLLVS  
VIXIT MENSIBVS IIII  
DIEBVS IIII**

Lucius Ennius Caï filius Paullus  
Vixit mensibus quatuor  
Diebus quatuor

(Berbrugger, Antiquités romaines d'Alger, fig. D; livret explicatif du Musée d'Alger, p. 89. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4053).

Lucius Ennius Paullus, fils de Caius, a vécu quatre mois, quatre jours.

Cette stèle a été donnée par M. Collombon, aîné, au Musée public, sur le catalogue duquel elle porte le n° 17.

N° 6. Lorsqu'on a démoli, antérieurement à 1845, la maison qui s'élevait à côté de la fontaine de la rue Philippe, on a trouvé, engagée dans l'une des murailles de cette fontaine, une pierre haute de 0 m. 82, et large de 0 m. 50, avec même épaisseur, sur laquelle est gravée, dans un cadre, l'inscription ci-après (n° 10 du groupe n° 2).

IVLIAE L. FIL.  
 CELSAE  
 M. FADIVS  
 CELR  
 VXORI  
 OPTVMAE

Juliae Lucii (1) filiae  
 Celsae  
 Marcus fadius  
 Uxori  
 Optumae

(Berbrugger, Notice sur les antiquités romaines d'Alger, fig. E; livret explicatif du Musée (1861), p. 88. — Léon Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, n° 4055).

Marcus Fadius Celer, à son excellente épouse Julia Celsa, fille de Lucius.

Cette dédicace a été remise, le 24 mai 1847, par la Direction

---

(1) C'est par erreur que Berbrugger a vu un I au lieu d'un L. Le moindre examen de la pierre enlève tout doute au sujet de la lecture de cette lettre, parfaitement reconnaissable. On est tout aussi étonné qu'ayant vu un I, il ait cru devoir lire *Juliae*, au lieu de *Junii* ou de *Julii*.

de l'intérieur au Musée public, sur le catalogue duquel elle porte le n° 24.

N° 7. En 1854, il a été trouvé, dans une maison de la rue d'Orléans appartenant à MM. Holtz frères, un fragment de stèle à fronton, en mauvais marbre cipolin, d'une hauteur de 0<sup>m</sup>30, d'une largeur de 0<sup>m</sup>24 et d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>03, sur lequel est un personnage tout-à-fait semblable à celui qui a été décrit au n° 5. Sur cette stèle est gravée, en lettres de 0<sup>m</sup>02, l'inscription ci-après :

FAVSTIO FIL.  
FAVSTI QVADR.  
V. M. IIII SIT TIBI. T  
LEVS

(Berbrugger, Livret explicatif du Musée, p. 89).

Faustio filio  
Faustie Quadrati (?)  
Vixit mensibus quatuor, sit tibi terra  
Levis.

A. Faustius, fils de Faustius Quadratus. Il vécut 4 mois, que la terre te soit légère !

Cette épitaphe a été donnée par M. Lecourt Jarrel au Musée public sur le catalogue duquel elle porte le n° 62.

N° 8. *L'Africa illustrata* de Grammaye renferme trois fragments d'inscriptions dont on n'a retrouvé que celui qui est encasté dans le minaret de la Grande Mosquée (n° 2 du présent chapitre). L'examen de ce fragment démontre que la copie de Grammaye est des plus fautive, en ce qui le concerne. Dès lors, il est très-probable que les deux autres copies ne présentent pas une plus grande exactitude, ce que l'absence des originaux n'a pas permis de vérifier.

Voici le texte de cette copie :

1<sup>re</sup> inscription.

IVLIO CÆSONI M. M.  
II. LEG. MAVRIT. . . .  
PRISCAF. ELIA POS.

Dans ses Inscriptions romaines de l'Algérie, n<sup>o</sup> 4054, M. Léon Renier donne la leçon suivante :

Julio Cæsoni. . . . mi [e c (iti)] leg (ionis) [tertiæ] au [g (ustæ)] [Juliae] Prisca, f [i] lia pos (uit). Grammaye, *Africa illustrata*, p. 3 ; Reinesius, *Syngtama insc.* p. 420 ; Shaw, *voy.*, tome 1<sup>er</sup> p. 89 ; Berbrugger, *Notice sur les antiquités romaines d'Alger*, p. 22).

A Julius Cæso. . . . soldat de la 3<sup>e</sup> légion Auguste, Julia Prisca, sa fille, a élevé (ce monument).

2<sup>e</sup> Inscription.

PTOLO. . . IVB. F. . . .  
P.O. MAVRIT. X.  
COH. IVL. M.F.

(Au n<sup>o</sup> 4,049 des Inscriptions romaines de l'Algérie, M. Léon Renier donne la leçon ci-après :

Ptolô(mæo) Jub(æ) f(ilio) r(e)g(i) Maurit(aniæ) (?) . . . .).

— Grammaye *Africa, illustrata*, p. 3 ; Reinesius, *Syntagma insc.* p. 329 ; Shaw, tome 1<sup>er</sup>, p. 89 ; Berbrugger, *notice*, p. 22.

A. Ptolomée, fils de Juba roi de Mauritanie. . . . .

N<sup>o</sup> 9. Le 12 juillet 1861, des ouvriers, employés à creuser les fondations de la partie de l'Hôtel-de-ville ayant façade sur la rue du Vieux-Palais, ont trouvé l'épigraphie suivante, se rapportant au culte mithriaque, dont les monuments sont si rares en dehors de l'Orient proprement dit.

MITHRAE  
APHRODISIYS

CORNELIOR . . .  
V S L A

(Berbrugger, *Revue africaine*, tome 5, p. 312, 1861 ; MacCarthy, *Moniteur de l'Algérie*; et Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 1863, p. 255.

Mithræ  
Aphrodisius  
Corneliorum  
Votum solvit libente animo

A Mithra :  
Aphrodisius  
(de la famille) Cornelia  
a accompli son vœu avec ferveur.

Cette inscription est actuellement au Musée public, où elle a été apportée par les soins de M. Cardaire, entrepreneur.

N° 10. Dans les fouilles opérées rue du Vieux-Palais, en 1861, on découvrit un débris de frise en marbre, haut de 0<sup>m</sup>25, sur lequel se trouvait le fragment d'inscription ci-après, composé de trois lettres, d'une hauteur de 0<sup>m</sup>055.

S. LV....

« Au premier aspect, dit Berbrugger (1), ce monument semble avoir été un petit autel, et cette conjecture se fortifie par la présence de trois des quatre lettres qui figurent sur les ex-voto antiques. Mais il faut abandonner cette explication, car il n'y a de signes d'abréviations qu'après le S. »

---

(1) *Revue africaine*, tome 5, p. 312.

## CHAPITRE IV

## VOIES

1. C'est dans la rue de la Marine, et surtout auprès de la Porte de France, qui, au début de la conquête française, formait la seule communication de la ville avec le port, qu'ont commencé les travaux, dont le résultat a été la transformation de la plus grande partie de la ville basse. Ces travaux ont mis au jour quelques-uns des débris antiques qui semblaient être plus particulièrement accumulés sur ce point, et ont fait apercevoir, à plusieurs reprises, des tronçons de la voie romaine. Antérieurement à 1837, celle-ci fut vue, pour la première fois, dans la rue de la Marine. Les observations incomplètes qui furent faites alors, semblaient établir que la rue romaine, qui partait du port, était plus éloignée du bord de la mer que ne l'est la rue actuelle de la Marine, laquelle suit le tracé que nous ont légué les Turcs. (1)

2. Au commencement du mois d'octobre 1846, la voie romaine fut aperçue de nouveau dans la rue de la Marine, en face de la Grande Mosquée, à la suite des travaux exécutés pour la réparation d'un égout (2). Elle était formée de grandes et épaisses dalles disposées en losanges et encaissées entre d'autres dalles, placées sur champ, et dont la partie supérieure arrondie et saillante, formait un parapet. Sous le pavage romain on découvrit un égout antique en grandes dalles.

Les voies romaines constatées en Algérie se divisent en voies romaines macadamisées, et en voies dallées. Ces dernières n'ont jamais été rencontrées qu'au milieu des ruines de villes ou d'é-

(1) Voir *Notice sur Icosium*, de Berbrugger, p. 33.

(2) Voir chapitre VI, 2.

tablissements importants. La constatation, à Alger, de voies dal-lées en losanges, est une preuve, superflue d'ailleurs, que cette ville est assise sur l'emplacement d'une cité romaine.

3. En 1843, on a trouvé, rue d'Orléans, à 40<sup>m</sup> de la rue de la Marine, une voie romaine, qui coupait la rue d'Orléans à angle droit, et sur laquelle on a construit la maison pour laquelle les fouilles avaient été pratiquées (1).

4. En creusant, dans la rue des Consuls, pour établir les conduits du gaz, en avril 1854, on a rencontré une voie romaine, à une très-faible profondeur. C'était évidemment une rue qui reliait le port à la partie septentrionale de la ville antique. Les Indigènes ont suivi ce tracé et nous, les avons imités.

5. Lorsqu'on creusa, en 1837, les fondations de la maison *la Tour du Pin*, aussi connue sous le nom d'*Hôtel de la Régence*, on trouva la voie romaine à trois mètres environ au-dessous du sol actuel, à l'angle du bâtiment, vers la rue Mahon (Voir n° 6) (2).

Albert DEVOULX.

(A suivre.)




---

(1) Berbrugger, notice, p. 34.

(2) Ibidem.